

DECEMBRE 2015/DECEMBER 2015

Pour une transition écologique juste : les organisations de la société civile s'engagent

LES **ACTES** DE COLLOQUES DU CESE

Civil society organisations committed to
a fair ecological transition

THE ESEC'S CONFERENCES **PROCEEDINGS**



Pour une transition écologique juste : les organisations de la société civile s'engagent

LES **ACTES** DE COLLOQUES DU CESE

Organisé par le Conseil économique, social et environnemental français
au Bourget, dans le cadre de la COP 21, le 10 décembre 2015.

Sommaire

5 ■ Les interventions

5 **PANEL 1** COMMENT POURSUIVRE
LA NÉCESSAIRE MOBILISATION
AU-DELÀ DE L'ACCORD DE PARIS ?

8 **PANEL 2** EMPLOI, MOBILITÉ, ÉNERGIE
ET ÉCO-INNOVATIONS : QUELS LEVIERS
POUR CHANGER EN PROFONDEUR
NOS COMPORTEMENTS ?

12 ■ Questions/réponses avec la salle

15 ■ Annexes

15 **ANNEXE 1** PRINCIPAUX AVIS ET RAPPORTS
TRAITANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
DEPUIS 2011

17 **ANNEXE 2** DÉCLARATION FINALE
DES PRÉSIDENTS DES UNIONS
DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX :
« LES SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD ET
DU NORD UNIES DANS LE COMBAT
CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) français a consacré une grande partie de ses travaux des cinq dernières années au changement climatique et à ses implications sur l'économie, l'environnement et, plus généralement, la société. Constitué d'organisations représentatives d'intérêts différents (organisations syndicales, d'employeurs et de la société civile), il est toujours parvenu à **construire des consensus** autour de ses **recommandations**, démontrant la **force potentielle d'une gouvernance** associant réellement la société civile à la définition et la mise en œuvre des politiques climatiques.

Il a organisé, le 10 décembre 2015, l'avant-veille de la clôture de la COP 21 et dans la zone des négociations du Bourget, un colloque synthétique de deux heures au cours duquel

ses recommandations les plus fortes ont été présentées.

Une **centaine de participants** était présente, parmi lesquels des membres de délégations étrangères, d'Amérique du Sud notamment, des élus locaux, dont le maire des Lilas, ou encore des membres de Conseils économiques et sociaux d'Afrique francophone - Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo etc. Les recommandations du CESE ont ainsi bénéficié d'une portée au-delà des frontières nationales et ont été enrichis de **points de vue internationaux**.

Les échanges ont été animés par Michel Doucin, conseiller diplomatique du CESE et secrétaire général de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires de la Francophonie (UCESIF).

■ Les interventions

Panel 1 Comment poursuivre la nécessaire mobilisation au-delà de l'accord de Paris ?

Anne-Marie Ducroux
(groupe environnement et nature - Humanité et Biodiversité), présidente de la section environnement

Au terme d'une mandature de cinq années, le Conseil économique, social et environnemental français est heureux de présenter dans le cadre d'un side event de la COP 21, un bilan de ses travaux sur le climat et la transition écologique. Ils ont largement été conduits dans le cadre de la

section environnement que j'ai l'honneur de présider, mais aussi, ce qui est la preuve de la reconnaissance de l'importance du sujet, par les sections en charge des affaires européennes et internationales, de l'agriculture, du travail et de l'emploi, de l'aménagement durable des territoires, des affaires économiques, ainsi que de la délégation à l'outremer. L'ensemble de ces travaux, soit une vingtaine d'avis et rapports forme un ensemble cohérent et signale qu'un pas très important a été franchi : la construction d'un consensus entre des participants représentant des

sphères aux intérêts *a priori* divergents – organisations patronales, syndicales et ONG - autour de l'origine anthropique du dérèglement climatique et de l'objectif de l'endiguer tout en s'adaptant à ses conséquences irréversibles. La lecture idéologique a été dépassée et les débats ont porté concrètement sur la façon dont il fallait avancer, la trajectoire qu'il était urgent d'adopter. Le CESE a aussi, dans ses travaux, souhaité rendre compte de la mobilisation de la société civile, qui a pesé fortement, bien qu'indirectement, sur les négociations. Après la COP 21, cette dynamique de société doit se poursuivre, permettant la convergence des stratégies climatiques des acteurs tant publics que privés.

Bernard Guirkinger
(groupe des personnalités
qualifiées, Suez environnement),
co-rapporteur de l'avis *Réussir
la conférence climat Paris 2015*

Quelle que soit la teneur de l'accord, ce dernier ne sera qu'un cadre à partir duquel les engagements étatiques seront - ou ne seront pas - appliqués. La société civile doit veiller à sa mise en œuvre effective. Il est aussi de son rôle de pousser à la clarification de certains engagements flous, par exemple sur les échéances indiquées - ou non - dans les contributions nationales ou encore sur le contrôle et le suivi de leurs applications. Elle a aussi pour mission de faire pression afin que les engagements qui ne sont pas à la hauteur des enjeux soient rehaussés ; la dynamique de révision de l'accord devra être poussée. La société civile doit accompagner les avancées positives. Le fait que le problème des subventions étatiques aux énergies fossiles ait été beaucoup

débatu dans les derniers mois avant la COP 21 est un signe encourageant et montre la direction du chemin qu'il nous reste à parcourir, le thème n'étant pas repris dans le projet d'accord. Il faudra accompagner le mouvement, en faveur de la sortie des énergies fossiles, particulièrement actif, par exemple au Canada depuis l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau.

Parmi les points de vigilance sur lesquels la société civile peut agir, le CESE identifie cinq priorités :

- influencer sur le montant et la transparence du Fonds vert, et se battre pour que la société civile soit représentée à son conseil d'administration ;
- exiger des règles à respecter pour éviter que des investissements soient indûment qualifiés de « verts » et pour que puisse se développer une véritable finance verte ;
- plaider pour la création d'une Organisation mondiale de l'environnement, de même envergure que l'OMC et l'OIT ;
- lancer le débat sur les inégalités manifestes dans les émissions de gaz à effet de serre : 10 % de la population mondiale émet plus de 50 % des GES (T. Piketty) ;
- s'assurer que les objectifs de développement durable récemment définis par les Nations Unies seront effectivement associés à la lutte contre le dérèglement climatique, en sorte de favoriser la cohérence globale des politiques publiques.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_11_reussir_conference_climat.pdf

Antoine Bonduelle

(groupe environnement et nature - Réseau Action Climat France), co-rapporteur de l'avis *L'adaptation de la France au changement climatique mondial*

Le traité attendu de cette réunion de la Conférence des parties à la Convention climat a vocation à soutenir et renforcer une dynamique existante déjà forte. Le CESE a choisi de l'analyser en observant l'adaptation au changement climatique, à l'échelle nationale, dans des secteurs clés. Il en est ressorti que la transition écologique et énergétique était d'ores et déjà en marche dans les territoires, certains villes et zones rurales ayant été pionnières dans l'amorçage de la transition. Cette dynamique existe aussi au niveau mondial. En 2014, les énergies renouvelables représentaient déjà 50 % des nouveaux investissements destinés à produire de l'électricité. 43 pays vulnérables se sont fixés un objectif de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050. Les études d'impact du GIEC sont de plus en plus nombreuses, synthèses d'une recherche scientifique plurisectorielle et multipolaire très dynamique. L'heure est donc à la prise de conscience de la nécessité d'agir.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2014/2014_13_adaptation_changement_climatique.pdf

Gaël Virlouvét

(groupe environnement et nature - FNE), co-rapporteur de l'avis *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France*

Cet avis résulte d'une volonté de situer concrètement dans son contexte politique la lutte contre le dérèglement climatique en France, et de montrer que cette démarche s'inscrit dans la durée. Dans les années 1990, la politique climatique française a débuté de manière élitiste et jacobine, un groupe très restreint de personnes étant chargé de travailler sur les enjeux climatiques et de lier les perspectives nationales et internationales. Au début des années 2000, on observe que les enjeux climatiques s'inscrivent dans les stratégies des territoires. C'est à cette époque que l'ADEME commence à soutenir les collectivités qui souhaitent expérimenter la mise en œuvre d'un Plan climat. En 2009, la loi Grenelle conduit les collectivités de plus de 50 000 habitants à réaliser des plans climat. En 2015, la loi sur la transition énergétique constitue l'étape suivante, clarifiant les compétences des territoires. Ce processus s'est étendu à toutes les intercommunalités, permettant à chaque acteur local de devenir responsable de ses enjeux climatiques et de disposer de moyens adéquats. Cette appropriation progressive des questions climatiques et énergétiques par les territoires nous semble être une dynamique plus que pertinente, essentielle.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_12_lutte_rechauffement_climatique.pdf

Panel 2 Emploi, mobilité, énergie et éco-innovations : quels leviers pour changer en profondeur nos comportements ?

L'animateur, Michel Doucin, a introduit cette seconde séquence du débat en indiquant que les thématiques qui y seraient abordées seraient les « potentielles orphelines » de l'accord de Paris, appelant une vigilance particulière des organisations de la société civile.

Marie-Béatrice Levauz
(groupe des personnalités
qualifiées, FEPEM), co-
rapporteuse de l'avis *L'emploi
dans la transition écologique*

L'emploi ne saurait être considéré comme une simple variable d'ajustement dans la transition écologique : il en est un facteur indispensable. Réussir la transition écologique implique en effet d'anticiper et de former les futures compétences nécessaires pour occuper les emplois durables de demain - notamment dans les nouvelles technologies du secteur des énergies renouvelables - tout en accompagnant les travailleurs dans la transformation de leurs métiers. Les enjeux d'emploi doivent s'inscrire dans une véritable feuille de route du dialogue social. Les politiques d'emploi et les politiques sociales sont à mener conjointement de manière cohérente, durable et stable.

[http://www.lecese.fr/travaux-publies/
emploi-dans-la-transition-ecologique](http://www.lecese.fr/travaux-publies/emploi-dans-la-transition-ecologique)

Pierrette Crosemarie
(groupe CGT), rapporteure
de l'avis *Les inégalités
environnementales et sociales :
identifier les urgences, créer
des dynamiques*

La justice climatique n'est possible que si l'on avance parallèlement sur le terrain de la justice sociale. Pour ce faire, il aurait été très utile que les notions de « transition juste » et de « travail décent » figurent dans la partie opérationnelle de l'accord de Paris. Elles ne sont évoquées que dans le préambule, c'est-à-dire dans la partie non-opérationnelle. Faire le choix volontariste d'une transition juste, c'est permettre que les destructions d'emploi engendrées par l'adaptation se transforment en opportunité pour les territoires. Les changements attendus de la transition écologique devraient aussi être l'occasion de réduire les inégalités sociales. Sans une transition juste, c'est l'inverse qui se produira. Mener une transition juste signifie ne laisser personne de côté, transformer les risques d'augmentation des inégalités en opportunité de les réduire. En termes d'emploi, une transition juste se traduit par une large politique de formation aux qualifications nouvelles. En termes énergétiques, elle implique une politique d'infrastructures et de rénovations de l'habitat qui permette à tous d'accéder à l'énergie durable, et non d'accroître, au contraire, la précarité énergétique. En matière de santé environnementale, l'émergence de nouvelles pathologies exige qu'une politique durable de prévention soit mise en place, de même que des infrastructures de soins adaptées. Enfin,

face à la diversité des territoires, notre politique climatique doit se construire sur une solidarité territoriale.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2005_02_inegalites_environnementales_sociales.pdf

Bruno Duchemin

(groupe CFDT), co-rapporteur des avis *La transition énergétique dans les transports et Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives*

Les risques d'exclusion existent aussi dans le domaine des transports, issus d'une politique d'urbanisation qui a privilégié l'extension territoriale, éloignant les moins riches et réservant les cœurs de ville aux plus fortunés. Les plus vulnérables consacrent donc un temps et des dépenses importantes à leur transport vers les lieux de travail et de vie sociale. L'économie du partage et de l'Internet, qui se met en place lentement à l'initiative principalement des grandes entreprises (co-voiturage, télétravail, etc.), ouvre des perspectives de rééquilibrage à condition d'être accompagnée par une politique régionale des transports publics qui s'adapte et l'intègre. La mobilité numérique fait apparaître des opportunités par la création de nouveaux services, une meilleure utilisation des investissements, un plus grand confort et une simplification du quotidien, ainsi que des bénéfices possibles pour l'environnement et les territoires. Elle s'appuie sur des ressorts collaboratifs nouveaux qu'il importe d'encourager car ils recréent du lien social. Cette révolution est en marche ; les initiatives et les nouvelles applications liées à la mobilité foisonnent. Mais cela s'opère hors cadre législatif et réglementaire adapté alors que les fondements de nos équilibres

économiques et sociaux sont percutés. Sans réflexion collective, ni définition d'une stratégie nationale et européenne, nous serions confrontés à des conséquences majeures pour les libertés individuelles (marchandisation), les services publics et privés (déstabilisation), ainsi qu'au plan industriel et social (transfert de la valeur ajoutée hors de France, évolutions fortes de l'emploi). Il faut donc se saisir des opportunités tout en se protégeant des risques. Cela implique de réfléchir au nouvel ensemble de services de la mobilité numérique, partant de la demande et des besoins exprimés individuellement, et d'en réguler le fonctionnement, tout en l'intégrant dans une vision collective de développement durable. L'accord en préparation ne retient rien en matière de transition juste, sauf une mention dans l'introduction. Il faudra être vigilant pour que le sujet reste dans le débat.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_02_transition_energetique.pdf

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_09__revolution_numerique_mobilites.pdf

Jean Jouzel

(groupe des personnalités qualifiées - climatologue membre du GIEC), co-rapporteur des avis *L'adaptation de la France au changement climatique mondial et Transition énergétique 2020-2050 : un avenir à bâtir, une voie à tracer*

Le prix du carbone pèse sur la précarité énergétique. Les débats portent aujourd'hui principalement sur la nécessité de donner un prix plus élevé au carbone, afin d'orienter l'économie vers une décarbonation, et la dimension accroissement des inégalités qui peut en résulter est pratiquement ignorée. Il est impératif de bien maîtriser l'ensemble

des composantes et de prévoir des mesures d'adaptation pour les plus fragiles. À l'heure actuelle, il n'y a pas de vraies discussions sur la question. Ceci illustre un sujet beaucoup plus large et qui n'aura pas de place dans l'accord en préparation : l'importance de la recherche pluridisciplinaire, incluant les sciences sociales, dont le rôle est absolument fondamental dans la réponse au changement climatique. Sans elle, nous n'aurions pas pris conscience de la gravité du dérèglement climatique et nous n'aurions pas de solutions à mettre en œuvre. En 2009, lors de la COP 15 qui s'est tenue à Copenhague, nous n'entrevoions pas de solutions. Ce sont les études réalisées ces six dernières années qui nous permettent de savoir vers où aller désormais. Cette dynamique doit se poursuivre et les moyens nécessaires à la recherche doivent être à la hauteur des enjeux. Le projet d'accord de Paris est muet sur ce point. La clause de révision de l'accord de Paris n'a de sens que, si d'ici 2020, un fort soutien donné la recherche lui permettra d'avancer dans l'identification des techniques et des usages, notamment dans le secteur agricole et en matière de stockage énergétique, permettant de réduire fortement contre les émissions de CO₂. Il faudra aussi que la recherche scientifique définisse des instruments permettant d'évaluer les engagements contenus dans les contributions nationales (INDC), tâche fort difficile car beaucoup d'INDC sont purement intentionnelles, formulant des hypothèses pour l'après 2030. Dans l'avis sur la transition énergétique, le CESE, s'appuyant sur les recommandations du GIEC, a promu l'objectif de passer sous la barre des 2°, correspondant à une réduction par 4 des émissions de GES. La loi française a repris cet objectif.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2014/2014_13_adaptation_changement_climatique.pdf

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_02_transition_energetique.pdf

Catherine Tissot-Colle
(groupe des entreprises),
co-rapporteuse de l'avis
Transition énergétique
2020-2050 : un avenir à bâtir,
une voie à tracer

Avec l'avis *Transition énergétique 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer*, élaboré en 2012 et adopté en 2013, le CESE a été l'une des premières institutions à réfléchir à la transition énergétique sous la perspective de ses impacts, amorçant une évolution des mentalités qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Les représentants des entreprises, membres du CESE, y ont participé activement. Ils n'ont pas été isolés au plan international : le monde économique s'est fortement mobilisé ces trois dernières années. Les organisations patronales de plus de 130 pays, représentant 6 millions d'entreprises, se sont engagées, lors du Forum Business et Climat, en mai 2015, pour une transition mondiale vers une économie bas-carbone et résiliente au changement climatique. Elles ont appelé les pouvoirs publics à fixer un prix du carbone constituant un repère. Les enjeux énergétiques et climatiques sont désormais pris en compte de manière indissociable. « Énergie » et « climat » sont aujourd'hui perçus comme un seul concept. Le monde de la finance a embrayé, déclarant vouloir se désengager de plus de plus des énergies fossiles. C'est un signal très fort. L'accord de Paris en préparation, sera classiquement axé sur les engagements des États, mais ceux-ci ne maîtrisent pas la totalité des leviers d'action. Il faudra être créatifs et vigilants pour que la mise en œuvre de l'accord associe cette composante essentielle de la société civile, les entreprises.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_02_transition_energetique.pdf

Catherine Chabaud
(groupe des personnalités
qualifiées, navigatrice et
journaliste), rapporteure de
l'avis *Quels moyens et quelle
gouvernance pour une gestion
durable des océans ?*

L'océan représente 71 % de la surface de la terre et joue un rôle majeur dans l'équilibre climatique. Le dérèglement du climat exige donc de comprendre l'océan. Les recherches dans ce domaine sont essentielles à la fois pour préserver cet écosystème mais aussi pour y puiser ses potentiels immenses, que ce soit en matière énergétique ou encore sanitaire. L'accord attendu a accepté une simple mention dans son introduction. Certes, on connaît encore très peu de chose des mécanismes à l'œuvre dans le réchauffement et l'acidification des océans. Nous savons que nous ne connaissons sans doute pas plus de la moitié des animaux marins, une part minime des micro-organismes qui les nourrissent. Le droit maritime est embryonnaire et sujet d'actions de puissants lobbies qui travaillent

à exclure le transport maritime de l'accord en préparation. Mais nous savons aussi que les phénomènes à l'œuvre dans les mers sont, pour certains irréversibles, comme la disparition des barrières coralliennes certaine au-delà d'un réchauffement deux degrés entraînant une accélération de l'acidification. Il est donc très dommage que l'accord soit quasiment muet que ce déterminant décisif du climat mondial. L'avis du CESE consacré à l'océan dont j'ai été la rapporteure avait eu un écho certain auprès du gouvernement français. C'était un premier pas et, du reste, la diplomatie française est de celles, rares, qui ont plaidé pour et obtenu que le terme "océan" soit inscrit dans le préambule de l'accord de Paris. La mobilisation de la société civile sera primordiale pour soutenir et accélérer le mouvement de prise de conscience de l'importance du sujet. Telle est la raison d'être de la plate-forme "Océan et climat" à laquelle je participe à titre personnel, qui allie des scientifiques, des ONG et des organisations du monde économique.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_15_gouvernance_oceans.pdf

■ Questions/réponses avec la salle

Panel 1 Comment poursuivre la nécessaire mobilisation au-delà de l'accord de Paris ?

■ **Questions et commentaires des participants :**

- comment pensez-vous construire des alliances avec les sociétés civiles d'autres pays ? (Délégation péruvienne) ;
- quels outils faut-il pour mettre en place un plan climat énergie ? Comment évaluer ce plan ? (Maire des Lilas) ;
- comment sont financés les plans climats énergies ? (CES de Côte d'Ivoire) ;
- comment pousser à la création d'une organisation mondiale de l'environnement ? De quelle façon les avis du CESE peuvent-ils peser sur le gouvernement ? (CES de Côte d'Ivoire) ;
- le CESE pense-t-il coopérer avec les CES d'autres pays ? (CES du Benin) ;
- quelle transition énergétique préconise-t-il en matière d'électricité ? quid du nucléaire ?

■ **Éléments de réponse apportés par les conseillers CESE :**

B. Guirkinger

Rappelons d'abord que les engagements du projet d'accord de Paris ne permettent pas d'atteindre l'objectif de rester sous la barre des 2°. Quant au CESE, il n'aura pas les moyens de suivre l'application de ces engagements ni d'en analyser les impacts.

Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. En ce qui concerne l'influence de nos avis, il s'agit d'un combat permanent. Rien n'est acquis, de son élaboration à son impact, en passant par son adoption par le vote. Il nous faut nous battre afin que nos recommandations soient reprises par le gouvernement.

A.M Ducroux

Chaque rapport, chaque avis est porté par des conseillers qui cherchent à convaincre le gouvernement. Notre section, celle de l'environnement, a beaucoup été auditionnée par le Parlement, une autre façon de peser sur la vie publique.

Notre principale force tient à la valeur des consensus très larges qui accompagnent la production de nos avis; en cela ceux-ci revêtent une valeur politique. En aval, nous sommes attachés à effectuer un bilan qualitatif de l'impact de nos avis, c'est-à-dire à repérer dans les lois et les règlements, des éléments issus de nos recommandations. Cet exercice est ardu, mais globalement positif.

A. Bonduelle

Sur la question du nucléaire, nous posons notre « joker ». En tout état de cause, la question de l'électricité n'est pas ce qui va

pas être le plus difficile dans la transition : de multiples solutions existent et la transition se fait rapidement dans ce domaine.

En ce qui concerne les plans climat, le Réseau action climat et la Caisse des dépôts ont élaboré un manuel, un outil très utile. Dans l'évaluation des plans climats, nous rencontrons le même problème que pour les INDC : ils sont de contenus très variables selon les auteurs et manquent souvent d'applications concrètes. Même exigence donc, instaurer un contrôle et un suivi efficace. Ces plans territoriaux et ces engagements nationaux ne peuvent fonctionner que si la société civile les vérifie, sans se reposer sur l'ONU. L'instauration d'un système de transparence est indispensable.

G. Virlouvet

Le coût de mise en œuvre d'un plan climat-énergie est élevé pour la partie infrastructures : c'est un investissement de long terme. Quant à celui de l'animation du territoire qui permet de le préparer, il s'agit de quelques dizaines de milliers d'euros pour une collectivité de 200 000 habitants, et de quelques centaines de milliers d'euros pour une agglomération de 300 000 à 400 000 habitants. En France, c'est l'ADEME qui accompagne la préparation des plans climats et elle doit aussi veiller à une articulation cohérente entre les responsabilités des communes et celles des intercommunalités. L'ADEME établit aussi des contrats d'objectifs et de moyens avec les collectivités.

Panel 2 Emploi, mobilité, énergie et éco-innovations : quels leviers pour changer en profondeur nos comportements ?

■ *Questions et commentaires des participants :*

- comment aider les travailleurs qui vont perdre leurs emplois dans la transition écologique ? La transition est-elle possible dans le système capitalisme ? l'économie sociale et solidaire n'est-elle pas plus propice ?
- un nouveau logiciel élaboré par Eiffage et Engie a été développé pour transformer Astana en ville durable. Sous la forme d'un jeu vidéo, ce logiciel baptisé « Astanable » permet aux industriels de se regrouper en clubs et de proposer ensemble des initiatives durables sur un territoire ciblé. En ce qui concerne les emplois, comment accompagner leurs mutations sans

trop de douleur sociale ? (Professeur d'université sénégalaise)

- face au chômage croissant, comment faire évoluer les relations Nord/Sud ? (Membre du CES de République démocratique du Congo) ;
- pourquoi le GIEC ne donne-t-il pas plus d'informations sur la durée des impacts du CO₂ ? Ces éléments ne sont pas connus du public alors qu'ils ont des conséquences énormes. Pourquoi ne fait-il pas plus de recherche sur l'océan ? Comment faire pour que la science ait véritablement les mains libres ? (Experte technique, délégation de la République démocratique du Congo).

■ **Éléments de réponse apportés
par les conseillers du CESE :**

P. Crosemarie

En ce qui concerne les emplois, le CESE est favorable au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce secteur, représenté au sein du CESE, « permet de construire un modèle économique basé sur des valeurs et des principes à côté du modèle capitaliste dominant ».

C. Tissot-Colle

La position du groupe des entreprises est de ne pas opposer l'ESS aux entreprises plus classiques. Notre groupe comprend d'ailleurs un membre issu de l'ESS. Les entreprises classiques sont capables de beaucoup évoluer et d'intégrer des éléments de l'ESS.

M.B. Levauux

L'ampleur des enjeux climatiques engendre beaucoup d'angoisse. Accompagner les mutations technologiques et de l'emploi implique aussi de rassurer les populations.

B. Duchemin

Il est encore difficile de faire la balance entre le nombre d'emplois créés et celui des emplois détruits. Ce que nous savons, c'est que nous devons engager dès maintenant les formations qui nous permettront demain de répondre aux besoins de la nouvelle économie du développement durable. À défaut, nous raterions le rendez-vous de l'économie responsable et de la croissance.

J. Jouzel

La recherche océanique est un des champs essentiels encore peu développé pour lesquels il faut réunir des moyens importants qui font actuellement défaut : une campagne de recherche en mer coûte infiniment plus que la plupart des campagnes de recherche sur la terre ferme. D'où notre inquiétude que l'accord ne réserve à l'océan qu'une citation dans le préambule. Le GIEC synthétise les travaux de milliers de chercheurs. Il ne s'autorise à être prédictif que lorsque ces travaux sont suffisamment convergents et solides pour qu'il considère qu'il peut avancer des hypothèses prédictives, toujours avec des précautions et sous forme de fourchettes assorties de conditions. Mais l'éthique de ses membres leur interdit de se hasarder dans des pronostics de long terme : nous ignorons encore un trop grand nombre des phénomènes interactifs du changement climatique pour pouvoir élaborer des hypothèses à long terme.

C. Chabaud

En ce qui concerne les océans, le Fonds vert devrait pouvoir être utilisé à soutenir leur bonne santé. Malheureusement, cela n'est pas dans le cahier des charges qui s'élabore. La recherche océanique devrait permettre d'identifier encore beaucoup de ressources potentielles bénéfiques à l'humanité, notamment dans les domaines énergétique et sanitaire. C'est en mer plus que sur terre que des solutions existent.

Annexes

Annexe 1 Principaux avis et rapports traitant du changement climatique et de la transition énergétique depuis 2011

La biodiversité : relever le défi sociétal

Section de l'environnement **9/06/2011**

Les énergies renouvelables Outre-mer : laboratoire pour notre avenir

Section des activités économiques **13/07/2011**

Les négociations climatiques internationales à l'aune de la Conférence de Durban

Section des affaires européennes et internationales **8/11/2011**

Bilan du Grenelle de l'environnement : pour un nouvel élan

Commission temporaire sur le Grenelle de l'environnement **15/02/2012**

De la gestion préventive des risques environnementaux :

la sécurité des plateformes pétrolières en mer

Section de l'environnement **13/03/2012**

Rio+20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète

Section des affaires européennes et internationales **22/05/2012**

La transition énergétique : 2020-2050 : un avenir à bâtir, une voie à tracer

Section de l'environnement **09/01/2013**

Efficacité énergétique ; un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Section des activités économiques **09/01/2013**

La RSE : une voie pour la transition économique, sociale et environnementale

Section des affaires européennes et internationales **26/06/2013**

Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?

Section de l'environnement **9/07/2013**

La transition énergétique dans les transports

Section de l'aménagement durable des territoires **10/07/2013**

Financer la transition écologique et énergétique

Section de l'économie et des finances **10/09/2013**

Agir pour la biodiversité

Section de l'environnement **11/09/2013**

*L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie,
pour la transition écologique*

Section de l'environnement **26/11/2013**

Transitions vers une industrie économe en matières premières

Section des activités économiques **14/01/2014**

L'adaptation de la France au changement climatique mondial

Section de l'environnement **13/05/2014**

Projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français

Section de l'environnement et Section des activités économiques **9/07/2014**

L'impératif d'une ambition pour le climat

Section de l'environnement et

Section des affaires européennes et internationales **14/10/2014**

L'agriculture familiale

Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation **9/12/2014**

Inégalités environnementales et sociales :

identifier les urgences, créer des dynamiques

Section de l'environnement **14/01/2015**

Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France :

bilan et perspectives des politiques publiques

Section de l'environnement **28/04/2015**

Réussir la Conférence climat Paris 2015

Section des Affaires européennes et internationales **28/04/2015**

La bonne gestion des sols agricoles : en enjeu de société

Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation **13/05/2015**

L'emploi dans la transition écologique

Section du travail et de l'emploi **26/05/2015**

Le stockage de l'énergie électrique, une dimension incontournable de la transition énergétique

Section des activités économiques **9/06/2015**

Les territoires face aux catastrophes naturelles : quels outils pour prévenir les risques ?

Délégation à la prospective **27/10/2015**

Annexe 2 Déclaration finale des présidents des unions des Conseils économiques et sociaux : « Les sociétés civiles du Sud et du Nord unies dans le combat contre le changement climatique »



Le 23 octobre dernier, les Conseils économiques et sociaux représentatifs des sociétés civiles d'Europe, d'Afrique et des régions, se sont réunis au Palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et environnemental français (CESE), pour le colloque international « la Conférence Climat tiendra-t-elle ses promesses ? ».

À quelques semaines de la COP 21, plus de 280 participants de nombreuses nationalités – de l'Inde à la République Dominicaine en passant par le Sénégal – sont venus débattre et construire des recommandations communes Nord/Sud, en vue du prochain accord de Paris et de sa mise en œuvre. Hakima El Haité, ministre déléguée chargée du Climat et de l'Énergie au Maroc et Annick Girardin, secrétaire

d'État au Développement et à la Francophonie en France ont conclu la rencontre. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, avait transmis un message vidéo soulignant l'importance de la mobilisation de la société civile à 40 jours de la conférence climat, alors que nombre de décisions demeurent incertaines sur des points importants.

Le travail collectif, entrepris depuis mai avec plusieurs rencontres thématiques à Athènes, Dakar et Paris, a permis d'aboutir à l'adoption par applaudissements de la Déclaration finale des présidents d'unions qui, ensemble, totalisent plus de 70 membres.

■ Déclaration finale des Présidents d'unions de Conseils économiques et sociaux¹ et du Comité Economique et Social Européen

A l'issue du Colloque « La Conférence Climat tiendra-t-elle ses promesses ? »

23 octobre 2015 – Paris

1. Les dérèglements climatiques représentent une menace imminente et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la biosphère. Selon les données scientifiques prouvées, le dérèglement climatique est la résultante du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle et ses importantes incidences sont déjà manifestes sur les systèmes humains et naturels, sur tous les continents et dans tous les océans.

2. Or, si la gravité des menaces provoquées par le dérèglement climatique est, aujourd'hui, reconnue, on est en droit de s'inquiéter du fait que la communauté internationale s'écarte sensiblement de la voie à suivre pour limiter le réchauffement climatique mondial à une hausse moyenne maximum de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels. Dans l'état actuel des engagements contenus dans les contributions prévues déterminées au niveau national (INDC), les émissions mondiales en tonnes équivalent CO₂ demeureront, en 2030, au-dessus du niveau d'émissions permettant la réalisation de cet objectif.

3. Forts de ce constat, les représentants de la société civile du monde entier, réunis à Paris le 23 octobre 2015

dans le cadre d'un colloque des Conseils et Comités économiques, sociaux, environnementaux et culturels, exhortent les gouvernements à adopter, de toute urgence, des mesures concrètes de lutte contre le changement climatique et à faire en sorte que l'accord mondial qui sera conclu à Paris en 2015 permette d'atteindre cet objectif.

4. Cet accord doit faire preuve d'ambition et, au-delà de 2020, viser l'élimination des émissions mondiales de CO₂ d'ici 2100. Cet objectif suppose un mécanisme efficace, transparent et périodique de vérification des efforts consentis par chacune des parties.

5. L'accord doit avoir un caractère universel, global, durable, équilibré et juridiquement contraignant. L'ensemble des gouvernements enverront ainsi un signal politique clair à la société dans son ensemble, avec comme objectif commun de la communauté internationale de mettre en place une « économie à faible intensité de carbone ».

6. S'il revient aux responsables politiques de mettre en place le cadre approprié, c'est l'ensemble de la société civile qui sera chargée de sa mise en œuvre et de son suivi. Il est donc primordial de l'impliquer dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques dédiées. Ces décisions doivent par conséquent faire l'objet d'un large consensus dans la société et bénéficier du soutien des entreprises agricoles, industrielles et de services, des organisations syndicales,

1 Union des Conseils Economiques et Sociaux d'Afrique (UCESA), Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires des états et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF) et Association Internationale de Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS), co-organisatrices du colloque avec le Comité Economique et Social Européen et le Conseil Economique, Social et Environnemental français.

de tous les autres acteurs de la société civile et, plus globalement, des citoyens. Cela nécessite un dialogue structuré avec l'ensemble des acteurs concernés et de nouvelles approches d'implication de la société civile dans le mécanisme permanent de vérification des efforts découlant de l'accord de Paris. À cet égard les Conseils Economiques, Sociaux, Environnementaux et Culturels doivent jouer pleinement leur rôle.

7. La transition vers une économie décarbonée se traduit par le principe de responsabilités communes mais différenciées. Il s'agit de respecter un juste équilibre entre pays dits développés et pays en développement, les coûts de cette transition devant être équitablement répartis entre eux et dans un même pays en tenant compte de la responsabilité et des moyens de chacun.

8. Les États devront promouvoir des politiques économiques permettant la création d'emplois productifs et décents dans le cadre d'une « transition juste », où le dialogue social a une place centrale. Une attention particulière doit être portée à l'agriculture, avec des politiques favorisant les agricultures les moins carbonées, notamment familiales, orientées vers la sécurité alimentaire, et dans le respect du rôle joué par les sols dans la captation du carbone.

9. Un accord sur le climat à Paris serait une opportunité nouvelle de renforcer la coopération Nord-Sud. Cette opportunité doit être saisie pour donner un nouvel élan à l'économie, dans une trajectoire de développement durable et inclusif, et mettre en place de nouvelles technologies vertes qui associent et visent le bien-être des populations. Les mesures d'atténuation et d'adaptation sont une

nécessité et doivent jouer un rôle majeur dans l'accord. Une grande attention doit être portée aux pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, qui ont le moins contribué au dérèglement climatique et qui y sont néanmoins les plus vulnérables et les moins aptes à s'y adapter sans appui de la communauté internationale. Ils doivent être davantage soutenus dans leur lutte contre les effets de plus en plus perceptibles du changement climatique sur leurs populations et leurs territoires et dans leurs démarches vers une « économie à faible intensité de carbone ».

10. La question du financement sera la pierre angulaire dans la conclusion d'un accord à la conférence de Paris. L'efficacité et le niveau d'ambition de l'action menée par les pays en développement contre le changement climatique seront d'autant plus forts que des moyens supplémentaires conséquents et stables seront mobilisés en leur faveur. Le non-respect récurrent de l'engagement international d'alimenter les « fonds d'aide au développement » à hauteur de 0,7 % du PIB des pays industrialisés constitue un précédent, amèrement ressenti par les pays les moins développés, qu'il convient de ne pas réitérer. Des dotations financières suffisantes doivent être réunies, sous la responsabilité des États, pour que le Fonds Vert pour le Climat des Nations Unies et les autres instruments dédiés à la réduction des émissions et l'adaptation atteignent au moins 100 milliards de dollars en 2020, objectif adopté à l'unanimité lors de la Conférence de Copenhague en 2009. Il convient d'explorer à cette fin toutes les possibilités ouvertes par les financements alternatifs et les instruments de marché tels que les taxes sur le carbone et les systèmes d'échange de quotas d'émission.

Civil society organisations committed to a fair ecological transition

THE ESEC'S CONFERENCES **PROCEEDINGS**

Organised by the French Economic, Social and Environmental Council
in Le Bourget, as part of the COP 21 on 10 December 2015.

Contents

25 ■ Speeches

25 **PANEL 1** HOW DO WE CONTINUE
THE NECESSARY MOBILISATION BEYOND
THE PARIS AGREEMENT?

28 **PANEL 2** EMPLOYMENT, MOBILITY,
ENERGY AND ECO-INNOVATION:
WHAT ARE THE LEVERS TO RADICALLY
CHANGE OUR CONDUCT?

31 ■ Questions/answers with the audience

35 ■ Annexe

35 **ANNEXE 1** FINAL DECLARATION OF
THE PRESIDENTS OF UNIONS OF ECONOMIC
AND SOCIAL COUNCILS: " THE SOUTH
AND NORTH CIVIL SOCIETIES UNITED IN
THE FIGHT AGAINST CLIMATE CHANGE"

The Economic, Social and Environmental Council (ESEC) has devoted much of its work in the last five years to climate change and its consequences on the economy, environment and, more generally, society. The council comprises organisations representing different interests (trade unions, employers and civil society) and has always managed to **build consensus** around its recommendations, demonstrating the **potential strength of governance** effectively involving civil society in the defining and implementation of climate policies.

It organised on 10 December 2015, the day before the closing of the COP 21 and as part of the negotiations in Le Bourget, a brief symposium of two hours during which its strongest recommendations were presented.

Around a **hundred participants** were present, including members of foreign delegations, particularly from South America, local elected officials, including the mayor of Les Lilas, or members of economic and social councils of French-speaking African countries - Burkina Faso, Ivory Coast, Democratic Republic of Congo etc. The recommendations of the ESEC have thus benefited from a scope that transcends national borders and have been enriched by **international perspectives**.

The exchanges were conducted by Michel Doucin, diplomatic adviser to the ESEC and Secretary General of the Union of Economic and Social Councils and Similar Institutions of the Francophonie (UCESIF).

Speeches

Panel 1 How do we continue the necessary mobilisation beyond the Paris agreement?

Anne-Marie Ducroux
(Environment and Nature Group
- Humanity and Biodiversity),
President of the environment
section

After a term of five years, the French Economic, Social and Environmental Council is pleased to present as part of a side event at COP 21, an assessment of its work on climate and ecological transition. The work has largely been carried out within the framework of the environment section, which I have the honour of

chairing. This is also proof of the recognition of the significance of the subject by the sections in charge of European and international Affairs, agriculture, labour and employment, sustainable development of territories, economic affairs, and the delegation to the overseas. All this work, about twenty opinions and reports, constitutes a coherent set of initiatives and is illustrative of the very important step that has been taken: building a consensus among participants representing spheres with interests that are, in principle, conflicting - business organisations, labour organisations and NGOs - around the issue

of human-induced climate change and the objective of curbing it while adapting to its irreversible consequences. The ideological interpretation was outdated and the discussions focused specifically on the way forward, i.e. the path to be taken immediately. In its work, the ESEC also intended to account for the mobilisation of civil society, which weighed heavily, albeit indirectly, on the negotiations. After the COP 21, the societal dynamic should continue, allowing the convergence of climate strategies of both public and private actors.

Bernard Guirkinger
(qualified individuals Group,
Suez environnement),
co-rapporteur of the opinion
*Making a success of the 2015 Paris
Climate Conference*

Regardless of the content of the agreement, the latter will only be a framework from which State commitments will - or will not - be applied. Civil society must ensure its effective implementation. Its role also includes push for clarification of certain vague commitments, for example on the specification of deadlines - or lack thereof - in the national contributions or on the control and monitoring of their application. It also aims at exerting pressure to ensure that the commitments that are not up to the challenges are raised; the dynamics of revision of the agreement must be pursued. Civil society must support the positive developments. The fact that the issue of State subsidies for fossil fuels has been the subject of much debate in recent months before the COP 21 is an encouraging

sign and shows the direction of the path that lies ahead; the subject is not included in the draft agreement. It will be essential to support the particularly active movement towards the elimination of fossil fuels, for example in Canada since the coming to power of Justin Trudeau.

Among the check points that civil society needs to act on, the ESEC identifies five priorities:

- to have an influence over the amount and transparency of the Green Climate Fund, and fight for the civil society to be represented on its board;
- to insist upon regulations to be complied with to prevent investments from being unduly classified as "green" and in order to develop a truly green finance;
- to advocate for the creation of a World Environment Organisation, of the same scale as the WTO and the ILO;
- to initiate a debate on the manifest inequalities in greenhouse gas emissions: 10% of the world population emits over 50% of GHG (T. Piketty);
- to ensure that the sustainable development objectives recently defined by the United Nations will be effectively associated with the fight against climate change, so as to promote the overall coherence of public policies.

<http://www.lecese.fr/en/publications/making-success-2015-paris-climate-conference>

Antoine Bonduelle
(Environment and Nature Group - Climate Action Network France), co-rapporteur of the opinion *France's adaptation to global climate change*

The agreement expected from this meeting of the Conference of Parties to the Climate Convention intends to support and strengthen the already existing strong dynamic. The ESEC has chosen to analyse it by observing the adaptation to climate change, on a national level, in key sectors. It was found that ecological and energy transition was already underway in the territories, with some cities and rural areas having pioneered the initiation of the transition. This dynamic also exists globally. In 2014, renewable energies already represented 50% of new investments intended to generate electricity. 43 vulnerable countries have set a goal of 100% renewable energy by 2050. The IPCC impact assessments are increasing in number, with summaries of highly dynamic multipolar and multi-sectoral scientific research. It is therefore time to create awareness about the need for action.

<http://www.lecese.fr/en/publications/adapting-france-challenges-global-climate-change>

Gaël Virlouvét (Environment and Nature Group - FNE), co-rapporteur of the opinion *Twenty years combating global warming in France*

This opinion resulted from a desire to place the fight against climate change in France in its proper political context, and to show that this approach is meant to last. In the 1990s, the French climate policy started in an elitist and Jacobin manner, with a very small group of people being responsible for working on climate issues and linking national and international perspectives. In the early 2000s, it was observed that climate issues fell within the territorial strategies. It was at this time that the ADEME (Agency for Environment and Energy Management) began supporting communities wishing to experience the implementation of a Climate Plan. In 2009, the Grenelle Act led communities of over 50,000 inhabitants to create climate plans. In 2015, the Act on energy transition constitutes the next step, clarifying the powers of the territories. This process was extended to all inter-municipal areas, allowing each local player to become responsible for its climate issues and have adequate means. This gradual adoption of climate and energy issues by the territories seems to be a highly relevant and essential dynamic.

Panel 2 Employment, mobility, energy and eco-innovation: what are the levers to radically change our conduct?

The coordinator, Michel Doucin, introduced this second sequence of the debate by stating that the topics to be discussed would be the "potential orphans" of the Paris agreement, requiring special vigilance of civil society organisations.

Marie-Béatrice Levaux
(qualified individuals Group, FEPEM), co-rapporteur of the opinion *The environmental transition and employment*

Employment cannot be regarded as a mere adjustment variable in ecological transition: it is an indispensable factor. Successful ecological transition involves anticipating and getting trained in the future competences required for the sustainable jobs of tomorrow - especially in new technologies in the renewable energy sector - while supporting workers in the transformation of their trades. Employment issues must be part of a clear roadmap for social dialogue. Employment and social policies must be managed together in a coherent, sustainable and stable manner.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/travaux_multilingue/FI15_emploi_transition_ecologique_EN.pdf

Pierrette Crosemarie (CGT Group), rapporteur of the opinion *Environmental and social inequalities: identifying emergencies, creating dynamics*

Climate justice is only possible if we simultaneously make progress in the field of social justice. To do this, it would have been very helpful if the concepts of "fair transition" and "decent work" were included in the operational part of the Paris agreement. They are only mentioned in the preamble, that is to say in the non-operational part. Making a proactive choice of fair transition means allowing job destruction caused by the adaptation to transform into opportunities for the territories. The expected changes in ecological transition must also be an opportunity to reduce social inequalities. Without fair transition, the result will be the opposite. To ensure fair transition means to not leave anyone out, to turn the risks of increasing inequalities into opportunities to reduce them. In terms of employment, fair transition is reflected in a broad policy of training for new qualifications. In terms of energy, it involves a policy of infrastructure and remodelling of the milieu, which gives everyone access to sustainable energy, and does not, conversely, increase energy poverty. With regard to environmental health, the emergence of new diseases requires a sustainable prevention policy to be in place along with appropriate healthcare facilities. Finally, faced with the diversity of the territories, our climate policy must be built on territorial solidarity.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/travaux_multilingue/FI02_inegalites_environnementales_sociales.pdf

Bruno Duchemin (CFDT Group),
co-rapporteur of the opinion
*Energy transition in the transport
sector and The digital revolution
and changes to individual and
collective mobility*

The exclusion risks are also prevalent in the field of transport, caused by an urbanisation policy that has privileged territorial expansion, isolating the less affluent and reserving the city centres for the wealthy. The most vulnerable therefore devote significant amount of time and expenses to commute to places of work and social life. The sharing and Internet economy, which is developing slowly mainly at the initiative of large companies (carpooling, teleworking, etc.), opens rebalancing perspectives provided it is accompanied by a regional public transport policy that adapts and integrates it. Digital mobility has revealed various opportunities through the creation of new services, better use of investment, and an easier and more comfortable way of life, not to mention the potential benefits for the environment and the regions. It is based on a series of new joint responsibilities that must be promoted since they serve to re-establish a social connection. This revolution is already under way, and we are witnessing an abundance of mobility-related initiatives and new applications. But these are being implemented outside of any appropriate legislative and regulatory framework, despite the fact that this is affecting the foundations of our economic and social balances. In the absence of any joint reflection, or the outlining of a national and European strategy, the current situation will result in major consequences in terms of individual freedoms (commodification), public and private services (destabilisation), and the industrial and social spheres (transfer of added value outside of France, significant changes in the employment

sphere, etc.). It is important, therefore, that we seize opportunities whilst at the same time protecting against risks. This will require us to reflect upon this new series of digital mobility-related services, based on demand and the requirements expressed on an individual basis, and to regulate the operation thereof while at the same time incorporating it into a collective vision of sustainable development. The agreement under preparation does not address fair transition in any way, except for a mention in the introduction. We have to be vigilant to make sure that the subject remains in debate.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/travaux_multilingue/FI09_digital_revolution_collective_mobility_EN.pdf

Jean Jouzel (qualified
individuals Group - member
climatologist of the IPCC),
co-rapporteur of the opinion
*France's adaptation to global
climate change and Energy
transition 2020-2050, a future to
be built, a road to be mapped*

The price of carbon influences energy poverty. Today, the debates mainly focus on the need to assign a higher carbon price with a view to guiding the economy towards de-carbonisation, and the dimension of increase in the resulting inequalities is virtually ignored. It is imperative to effectively address all components and provide for adaptation measures for the most vulnerable. At present, there is no real discussion on this issue. This illustrates a much wider issue which will have no place in the agreement under preparation: the importance of multidisciplinary research, including social sciences, whose role is absolutely fundamental in the response to climate change. Without it, we would not

have realised the seriousness of climate change and would not have any solutions to implement. In 2009, at the COP 15 held in Copenhagen, there were no solutions in sight. It is the studies conducted over the past six years that allow us to know where we need to head. This dynamic must be continued and the means required for the research must correspond to the challenges. The Paris draft agreement is silent on this point. The review clause of the Paris agreement only makes sense if, by 2020, the strong support given to this research enable it to successfully identify techniques and uses particularly in the agricultural sector and in the field of energy storage, allowing to significantly reduce CO₂ emissions. It will also be vital that the scientific research defines instruments for assessing the Intended Nationally Determined Contributions (INDC), a very difficult task because many INDCs are purely intentional, formulating hypotheses for after 2030. In the opinion on energy transition, the ESEC, based on the recommendations of the IPCC, has promoted the objective to pass under the 2° threshold, corresponding to a reduction by 4 of GHG emissions. The French Law has included this objective.

<http://www.lecese.fr/en/publications/adapting-france-challenges-global-climate-change>

<http://www.lecese.fr/en/publications/energy-transition-2020-2050-future-be-built>

Catherine Tissot-Colle (enterprise Group), co-rapporteur of the opinion *Energy Transition 2020-2050: a future to be built, a road to be mapped*

With the opinion *Energy Transition 2020-2050: a future to be built, a road to be mapped*, developed in 2012 and adopted in 2013, the ESEC was one of the first institutions to deliberate on energy

transition from the perspective of its impacts, initiating a change in mentality that has continued until today. Business representatives, ESEC members, have actively participated in it. They have not been isolated internationally: the economic world has significantly mobilised itself in the last three years. Employers' organisations in more than 130 countries, representing 6 million companies, have committed to a global transition to a low-carbon economy that is resilient to climate change, during the Business and Climate Summit in May 2015. They called on the government to set a carbon price constituting a mark. The energy and climate issues are now inseparably linked. "Energy" and "climate" are now viewed as one concept. The world of finance has taken on the mantle, declaring its intention to withdraw the use of fossil fuels as much as possible. This is a very strong signal. The Paris Agreement under preparation will typically focus on the commitments of States, but these commitments do not cover all the levers for action. We need to be creative and vigilant so that the implementation of the agreement combines this essential component of companies with civil society.

<http://www.lecese.fr/en/publications/energy-transition-2020-2050-future-be-built>

Catherine Chabaud (qualified individuals Group, sailor and journalist), rapporteur of the opinion *Which means and which governance for sustainable management of the oceans?*

The ocean represents 71% of the surface of the earth and plays a major role in climate balance. Climate change thus requires us to understand the oceans. Research in this field is essential both to preserve this ecosystem as well as to draw from its immense potential, be it in terms of energy or health.

The expected agreement accepted a mere mention in its introduction. Certainly, we still know very little about the mechanisms at work in the warming and acidification of oceans. We know that we probably know no more than half the marine animals, a small part of microorganisms that feed them. Maritime law is embryonic and the subject of actions of powerful lobbies that are working to exclude maritime transport from the agreement under preparation. But we also know that the phenomena at work in the seas are irreversible in some cases, such as the disappearance of coral reefs, some beyond two degrees of warming causing an acceleration of acidification. It is therefore very unfortunate that the agreement is virtually silent on this decisive

determinant of global climate. The ESEC opinion dedicated to the ocean for which I was the rapporteur resonated with the French government. It was a first step and, moreover, the French diplomacy is one of those few who argued for the term “ocean” to be enshrined in the preamble of the Paris agreement. The mobilisation of civil society will be crucial to support and accelerate the movement for creating awareness vis-à-vis the importance of the subject. Such is the purpose of the platform “Ocean and Climate” in which I participate as an individual; the platform brings together scientists, NGOs and organisations from the financial world.

<http://www.lecese.fr/en/publications/which-means-and-which-gouvernance-sustainable-management-oceans>

■ Questions/answers with the audience

Panel 1 How do we continue the necessary mobilisation beyond the Paris agreement?

■ **Questions and comments from participants:**

- How do you intend to build alliances with civil societies in other countries? (Peruvian delegation);
- What tools do we need to set up for a climate energy plan? How do we evaluate this plan? (Mayor of Les Lilas);
- How are the climate energy plans funded? (ESC of Ivory Coast)
- How can we promote the creation of a world environment organisation? How can the ESEC opinions influence the government? (ESC of Ivory Coast);
- Has the ESEC considered cooperating with the ESCs of other countries? (ESC of Benin);
- What kind of energy transition does it advocate for electricity? What about nuclear energy?

■ **Answers provided by the ESEC members:**

B. Guirkinger

To begin, it must be noted that the commitments of the Paris draft agreement do not allow us to achieve the objective of staying below the 2° threshold. As for the ESEC, it will not have the means to monitor the fulfilment of these commitments or to analyse the impacts. Besides, that is not its role. Regarding the influence of our opinions, it is a constant struggle. Nothing is settled, from its development to its impact, through its adoption by vote. We must fight to ensure that our recommendations are integrated by the government.

A.M Ducroux

Each report, each opinion is supported by advisers who seek to convince the government. Our section, i.e. the environment section, was heard by the Parliament, which is another way to influence public life.

Our main strength lies in the value of a very broad consensus that supports the creation of our opinions; in that, they are of political value. We are committed to making a qualitative assessment of the impact of our opinions in the future, that is to say marking elements from our recommendations in laws and regulations. This exercise is difficult, but overall positive.

A. Bonduelle

On the nuclear issue, we ask our "joker". In any event, the electricity issue is not what will be the most difficult in the transition: there are multiple solutions and the transition will occur rapidly in this area.

Regarding climate plans, the Climate Action Network and the Caisse des dépôts have developed a manual, a very useful tool. While assessing climate plans, we encounter the same problem as with the INDCs: they have highly variable contents depending on the authors and often lack concrete applications. Even so, it is necessary to establish effective control and monitoring. These territorial plans and these national commitments can work only if civil society checks them, without relying on the UN. The introduction of a transparency system is essential.

G. Virlouvét

The cost of implementation of a climate-energy plan is high in terms of the infrastructure: it is a long-term investment. As for the organisation of the territory that helps us prepare it, it is a few tens of thousands of euros for a community of 200,000 inhabitants, and a few hundred thousand euros for a city of 300,000 to 400,000 inhabitants. In France, ADEME supports the preparation of climate plans; it should also ensure that there is a consistent link between the responsibilities of municipalities and those of inter-municipal areas. ADEME also concludes contracts for objectives and resources with the communities.

Panel 2 Employment, mobility, energy and eco-innovation: what are the levers to radically change our conduct?

■ *Questions and comments from participants:*

- How do we help workers who will lose their jobs in the ecological transition? Is transition possible in a capitalist system? Isn't a social and solidarity economy more conducive?
- A new software was developed by Eiffage and Engie to transform Astana into a sustainable city. In the form of a video game, this software called "Astanable" enables manufacturers to group themselves into clubs and to offer together sustainable initiatives for a targeted area. As for jobs, how to support their variations without much social pain? (Professor of Senegalese university)
- In the fight against rising unemployment, how do we alter the North/South relations? (member of the ESC of Congo)
- Why does the IPCC not provide more information on the duration of CO₂ impacts? These details are not known to the public even though they have huge consequences. Why does it not carry out more research on oceans? How can science become truly hands-free? (technical expert, delegation of the Democratic Republic of Congo)

■ *Answers provided by the ESEC advisers:*

P. Crosemarie

As for jobs, the ESEC supports the development of the social and solidarity economy (SSE). This sector, represented within the ESEC, "allows you to build an economic model based on values and principles alongside the dominant capitalist model"

C. Tissot-Colle

The position of the enterprise group is not to oppose the SSE for more traditional businesses. Our group also includes one member from the SSE. The traditional companies are capable of evolving significantly and integrating the SSE elements.

M.B. Levaux

The scale of the climate challenges generates a lot of concern. Supporting technological and employment changes also involves reassuring people.

B. Duchemin

It is still difficult to balance between the number of jobs created and jobs destroyed. What we do know is that we must commit ourselves right now to training that will allow us tomorrow to meet the needs of the new economy of sustainable development. Otherwise, we will miss the opportunity of combining a responsible economy with growth.

J. Jouzel

Oceanic research is one of the essential fields that is still underdeveloped for which we need to bring together resources that are currently lacking; an offshore research initiative costs much more than most research initiatives on land. Hence our concern that the agreement reserves the ocean to a mere quotation in the preamble. The IPCC summarises the works of thousands of researchers. It allows itself to be predictive only when these works are sufficiently convergent and solid so that it considers it may go ahead with predictive assumptions, with caution and in a broad range of conditions. But the ethics of its

members prohibit them from venturing into long-term prognosis: we still do not know too many interactive phenomena of climate change in order to be able to make long-term assumptions.

C. Chabaud

With regard to the oceans, the Green Climate Fund should be used to ensure their well-being. Unfortunately, this is not in the action plan. Ocean research should help further identify many potential resources beneficial to humanity, particularly in the energy and health sectors. It is more at sea than on land that we are likely to find solutions.

Annexe

Annexe 1 Final declaration of the presidents of unions of economic and social councils: "The South and North civil societies united in the fight against climate change"



Comité économique et social européen

On October 23rd, the Economic and Social Councils (ESCs) representatives of European, African and regional civil societies, have gathered at the Palais d'Iéna, headquarters of the French Economic, Social and Environmental Council (ESEC), for the international symposium "Will the Climate Conference keep its promises?"

Just a few weeks away from the COP 21, more than 280 participants from different countries – from India, to Dominican Republic, to Senegal – have come to debate and propose common North/South recommendations for the forthcoming agreement in Paris and its implementation. Hakima El Haité, Minister delegated in charge of Climate and Energy of

Morocco and Annick Girardin, Secretary of State for Development and Francophonie in France have concluded the meeting. Laurent Fabius, Minister for Foreign Affairs and International Development, has transmitted a video message emphasising the importance of the civil society mobilisation 40 days before the Climate Conference.

The collective work of ESCs, initiated in May 2015, including many thematic meetings in Athens, Dakar and Paris, has led to the adoption of the final Declaration of the union's Presidents. The Union that, together, gather more than 70 members.

■ Final declaration of the presidents of unions of Economic and Social Councils¹ and of the European Economic and Social Committee

As a conclusion to the seminar "Will the Climate Conference keep its promises?"

Paris, 23 October 2015

1. Climate change poses an immediate and potentially irreversible risk to human society and to the biosphere. Scientific data prove that climate change is the result of a global warming that has been observed since the middle of the last century. Its major effects on human and natural systems are already apparent, across all continents and oceans.

2. Although the gravity of the climate change threat is now recognised, it is worrying that the international community has departed noticeably from the right way to limit the maximum average increase in global warming to 2° C in comparison to pre-industrial levels. As the situation stands in terms of the commitments contained in the Intended Nationally Determined Contributions (INDCs), global emissions in 2030 in tonnes of CO₂ equivalent will still be above the level that would allow the 2° C target to be achieved.

3. Civil society representatives from across the world, meeting in Paris on 23 October 2015 at a seminar of Economic, Social, Environmental and Cultural Councils and Committees, therefore call on governments to adopt substantial measures without delay to combat climate change and ensure that the international

agreement that will be concluded in Paris in 2015 enables this objective to be achieved.

4. The agreement must be ambitious, looking beyond 2020 to eliminate global CO₂ emissions by 2100. This objective will require an effective, transparent system for regularly verifying the efforts made by every signatory.

5. The agreement must be universal, global, sustainable, balanced and legally binding in nature. Governments will in this way send a clear political signal to society as a whole, with the international community united in its aim to establish a low-carbon economy.

6. While policy-makers are responsible for putting an appropriate framework in place, it is civil society as a whole which will be tasked with implementing and monitoring measures. Thus it is essential to involve civil society in the process of drawing up and implementing targeted policies. These decisions must therefore enjoy broad acceptance in society and be backed by businesses in the agricultural, industrial and service sectors, trade unions, all other civil society players and, more broadly, the general public. This requires a structured dialogue with all the relevant parties and new ways of involving civil society in the permanent mechanism for verifying commitments under the Paris agreement. The economic, social, environmental and cultural councils must be fully involved in this process.

1 Union of African Economic and Social Councils (UCESA), Union of Economic and Social Councils of French speaking countries (UCESIF) and International Association of Economic and Social Councils and of Similar Institutions (AICESIS), co-organizers of the seminar with the European Economic and Social Committee and the French Economic, Social and Environmental Council..

7. The transition to a zero-carbon economy is based on the principle of common but differentiated responsibilities. This means ensuring a fair balance between countries defined as developed or as developing, with the costs of transition shared fairly between them and within each country, taking responsibility and means into account in each case.

8. Countries must promote economic policies that support the creation of productive and decent jobs as part of a "fair transition" with social dialogue at its heart. Particular attention must be paid to agriculture: policies must favour low-carbon agriculture – particularly small-scale agriculture – emphasising food security and taking account of the role of soils in carbon capture.

9. A climate agreement in Paris would provide a new opportunity to strengthen North-South cooperation. Such an opportunity should be seized to give new impetus to the economy, putting it on a path of sustainable and inclusive development, and to introduce new, green technologies that engage the public and seek to secure public wellbeing. Mitigation and adaptation measures are essential and must play a key role in the agreement. There must be a focus on developing countries, in particular the least advanced countries and Small Island Developing States, which are

the smallest contributors to climate change and yet the most vulnerable and least able to adapt to it without support from the international community. These countries must receive more support in their fight against the increasingly perceptible effects of climate change on their populations and environment and in their efforts to switch to a low-carbon economy.

10. The question of financing will be critical to the conclusion of an agreement at the Paris conference. The more consistently and steadily additional resources are mobilised to help them, the greater will be the efficacy and ambition of developing countries' efforts to address climate change. Persistent failure on the part of the developed countries to meet their international commitment to contribute 0.7% of GDP to development aid rankles with the least developed countries and should not be a precedent. States must mobilise sufficient funding to ensure that the United Nations Green Climate Fund and other funding sources for emissions reduction and adaptation measures have resources of at least USD 100 billion in 2020, this being the target unanimously adopted at the Copenhagen Climate Change Conference in 2009. To achieve this, all the options available should be explored in terms of alternative funding and market-based mechanisms such as carbon taxes and emissions trading schemes.

Notes

Notes

Ces actes ont été réalisés à partir des notes de Makiko Morel,
collaboratrice du CESE.

These proceedings have been realised thanks to Makiko Morel's notes,
a CESE's associate.



CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

9 place d'Iéna - 75775 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 43 60 00

www.lecese.fr

*Crédit photo : iStock
Maquette : C. Waldberg/SADES*

Pour une transition écologique juste : les organisations de la société civile s'engagent

Assemblée consultative réunissant les principales organisations représentatives de la société civile, le CESE a exprimé fortement, l'avant-veille de la conclusion de la Conférence de Paris sur le Climat, le 10 décembre, ses attentes et ses inquiétudes par rapport à l'Accord qui allait être conclu. Parmi ces dernières, les insuffisantes prises en compte des bouleversements affectant les océans aux dramatiques effets irréversibles, des effets d'exclusion sociale de la transition énergétique et des besoins d'investissement dans la recherche climatique pluridisciplinaire. A été aussi soulignée l'absence des outils conceptuels permettant d'articuler les engagements du secteur privé, des territoires et des États pour construire des stratégies d'atténuation et d'adaptation pluriannuelles fiables et suffisamment financées. Le colloque a aussi rappelé le travail effectué au cours de l'année avec l'ensemble des Conseils du monde entier ayant abouti à une déclaration commune adoptée à l'unanimité le 23 octobre 2015.

Civil society organisations committed to a fair ecological transmission

The ESEC, a consultative assembly which gathers the civil society main organizations, strongly expressed on December 10 two days before the conclusion of the Paris Climate Conference, its expectations and concerns about the Agreement which was going to be concluded. Among these, the insufficient consideration of the upheavals affecting oceans and having dramatic and irreversible effects, social exclusion effects of the energy transition and investment needs in the multidisciplinary Climatic Research. Another point was highlighted: the lack of conceptual tools for articulating together the commitments of the private sector, the territories and states to build reliable mitigation and adaptation strategies which should be multiyear and sufficiently funded. The colloquium also reminded the work carried out during the year with the worldwide Councils and resulting in a joint statement unanimously adopted on October 23.